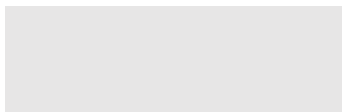


PAR COURRIEL

Québec, le 14 novembre 2019



N/Réf. : 88563

**Objet : Votre demande d'accès aux documents du 31 octobre 2019**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 31 octobre dernier, visant à obtenir :

- La répartition des ingénieurs, pour l'année 2019-2020, en fonction des ministères et organismes. Autrement dit, nous souhaitons connaître le nombre d'ingénieurs dans chacun des ministères et organismes.

Vous trouverez ci-joint un document répondant au libellé de votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Original signé*

Johanne Laplante  
Responsable de l'accès aux documents et  
de la protection des renseignements personnels

p. j. 2

Répartition des ingénieurs (#186) actifs à la paie 15 de 2019-2020 (2019-10-24)  
assujettis à la loi sur la fonction publique, par ministère et organisme

Corps d'emploi	Ministères et organismes (structure budgétaire 2019-2020)	Classe d'emploi	Nombre d'employés
186-Ingénieur	010-Culture et des Communications	0	1
186-Ingénieur	050-Affaires municipales et de l'Habitation	0	19
186-Ingénieur	050-Affaires municipales et de l'Habitation	4	4
186-Ingénieur	050-Affaires municipales et de l'Habitation	10	8
186-Ingénieur	052-Forêts, Faune et Parcs	0	4
186-Ingénieur	060-Santé et Services sociaux	0	5
186-Ingénieur	060-Santé et Services sociaux	10	1
186-Ingénieur	060-Santé et Services sociaux	15	1
186-Ingénieur	064-Régie de l'assurance-maladie du Québec	0	4
186-Ingénieur	064-Régie de l'assurance-maladie du Québec	10	1
186-Ingénieur	080-Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	0	15
186-Ingénieur	080-Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	10	6
186-Ingénieur	095-Sécurité publique	0	5
186-Ingénieur	095-Sécurité publique	4	2
186-Ingénieur	160-Conseil du trésor	10	4
186-Ingénieur	160-Conseil du trésor	15	1
186-Ingénieur	256-Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	0	1
186-Ingénieur	280-Économie et Innovation	0	4
186-Ingénieur	280-Économie et Innovation	10	1
186-Ingénieur	320-Société de l'assurance automobile du Québec	0	4
186-Ingénieur	320-Société de l'assurance automobile du Québec	4	2
186-Ingénieur	320-Société de l'assurance automobile du Québec	10	6
186-Ingénieur	320-Société de l'assurance automobile du Québec	15	2
186-Ingénieur	347-Centre de services partagés du Québec	0	18
186-Ingénieur	347-Centre de services partagés du Québec	4	1
186-Ingénieur	347-Centre de services partagés du Québec	10	7
186-Ingénieur	347-Centre de services partagés du Québec	15	5
186-Ingénieur	350-Éducation et Enseignement Supérieur	0	3
186-Ingénieur	350-Éducation et Enseignement Supérieur	4	1
186-Ingénieur	350-Éducation et Enseignement Supérieur	10	3
186-Ingénieur	367-Régie du bâtiment du Québec	0	16
186-Ingénieur	367-Régie du bâtiment du Québec	4	1
186-Ingénieur	367-Régie du bâtiment du Québec	10	8
186-Ingénieur	370-Assemblée nationale	10	1
186-Ingénieur	379-Transition énergétique Québec	0	24
186-Ingénieur	379-Transition énergétique Québec	10	4
186-Ingénieur	380-Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	0	164
186-Ingénieur	380-Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	4	36
186-Ingénieur	380-Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	10	80
186-Ingénieur	380-Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	15	12
186-Ingénieur	600-Énergie et des Ressources naturelles	0	3
186-Ingénieur	600-Énergie et des Ressources naturelles	10	9
186-Ingénieur	703-Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	0	5
186-Ingénieur	703-Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	10	13
186-Ingénieur	703-Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	15	3
186-Ingénieur	730-Société d'habitation du Québec	0	6
186-Ingénieur	730-Société d'habitation du Québec	10	3
186-Ingénieur	776-Fonds des ressources naturelles - Volet amén durable du terr. Forestier	0	9
186-Ingénieur	776-Fonds des ressources naturelles - Volet amén durable du terr. Forestier	4	1
186-Ingénieur	776-Fonds des ressources naturelles - Volet amén durable du terr. Forestier	10	2
186-Ingénieur	807-Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)	0	502
186-Ingénieur	807-Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)	4	76
186-Ingénieur	807-Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)	10	184
186-Ingénieur	807-Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)	15	59
186-Ingénieur	820-Fonds de gestion de l'équipement roulant	0	6
186-Ingénieur	820-Fonds de gestion de l'équipement roulant	10	2
186-Ingénieur	826-Fonds des ressources naturelles	0	9
186-Ingénieur	826-Fonds des ressources naturelles	10	4
186-Ingénieur	839-Fonds de la sécurité routière	0	4
186-Ingénieur	839-Fonds de la sécurité routière	10	1
186-Ingénieur	850-Transports	0	160
186-Ingénieur	850-Transports	4	17
186-Ingénieur	850-Transports	10	56
186-Ingénieur	850-Transports	15	8
<b>Total</b>			<b>1 627</b>

## AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-2.1.

### RÉVISION

#### a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art.137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### Québec

525, boul. René-Lévesque Est  
Bureau 2.36  
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741  
Télécopieur : 418 529-3102

#### Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest  
Bureau 18.200  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4196  
Télécopieur : 514 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : **1-888-528-7741**  
Courrier électronique : [cai.communications@cai.gouv.qc.ca](mailto:cai.communications@cai.gouv.qc.ca)

#### b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les trente jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de trente jours (art. 135).